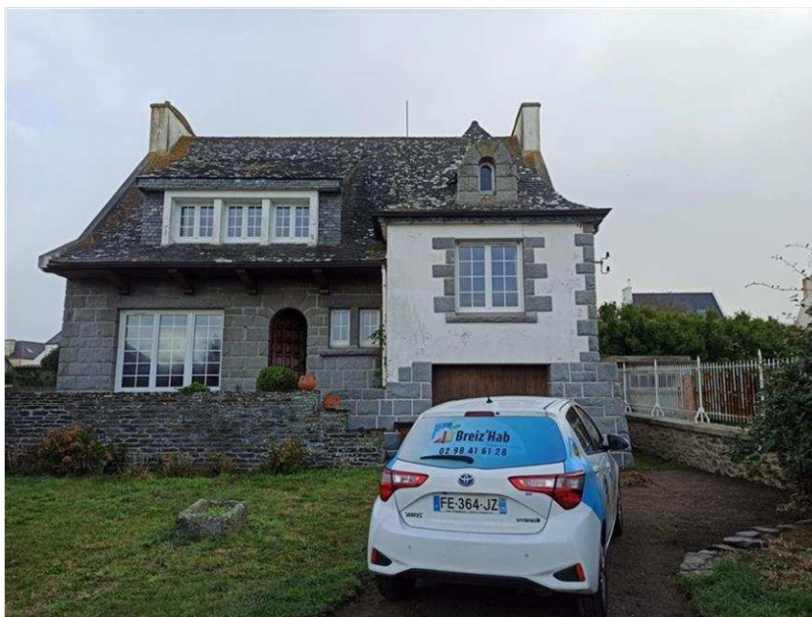


Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 9201
Date du repérage : 26/10/2023



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **Finistère**

Adresse : **19 rue Pen Ar Bed**

Commune : **29217 LE CONQUET**

**Section cadastrale AB, Parcelle(s) n°
507**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Périmètre de repérage :

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ..

Adresse :

Objet de la mission :

Métrage (Surface Habitable)

Audit Energétique

Résumé de l'expertise n° 9201

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **19 rue Pen Ar Bed**

Commune : **29217 LE CONQUET**

Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 507

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Périmètre de repérage : ...

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie habitable totale : 153,67 m ² Surface hors réglementaire totale : 71,47 m ²
	Audit réglementaire	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> 357 kWh/m²/an 102 kg CO₂/m²/an G </div> Estimation des coûts annuels : entre 4 210 € et 5 750 € par an Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 Numéro enregistrement DPE (ADEME) : 2329E3548492R Numéro enregistrement AUDIT (ADEME) : A23290094276A Scénario 1 « rénovation en une fois » G → B Scénario 2 « rénovation par étapes » G → D → B

Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 9201
Date du repérage : 26/10/2023
Heure d'arrivée : 09:00
Durée du repérage : 02 h 30

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi N° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Finistère**
Adresse : **19 rue Pen Ar Bed**
Commune : **29217 LE CONQUET**
Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 507
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom :
Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : :
Adresse :

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **SYLVESTRE Romain**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Breiz'Hab**
Adresse : **39 rue Voltaire**
29200 Brest
Numéro SIRET : **839801396**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **MAVIT**
Numéro de police et date de validité : **2009037 - 31/12/2023**

Surface habitable en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 153,67 m² (cent cinquante-trois mètres carrés soixante-sept)
Surface hors réglementaire totale : 71,47 m² (soixante et onze mètres carrés quarante-sept)

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :

Sous-Sol - Cave 1 (Encombrement trop important)

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Aucun accompagnateur

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface hors réglementaire	Commentaires
Rez de jardin - Garage	0	33	
Rez de Chaussée - Entrée	12,35	0,33	
Rez de Chaussée - Wc	2,43	0,11	
Rez de Chaussée - Séjour	31,23	0,9	
Rez de Chaussée - Cuisine	12,22	0,17	
Rez de Chaussée - Véranda	0	21,7	
Rez de Chaussée - Palier	4,24	0	
Rez de Chaussée - Bureau	11,26	0,27	
Rez de Chaussée - Chambre 1	13,63	0,27	
Etage 1 - Chambre 2	13,1	0,45	
Etage 1 - Chambre 3	12,95	0,46	
Etage 1 - Chambre 4	12,15	0,3	
Etage 1 - Chambre 5	7,03	3,54	
Etage 1 - Salle de bains wc	6,58	0,75	
Etage 1 - Dgt	6,1	0	
Etage 1 - Palier	5,3	0	
Etage 1 - Rangement	3,1	4,9	
Etage 1 - Pl 1	0	1,1	
Etage 1 - Pl 2	0	1,6	
Etage 1 - Pl 3	0	1,62	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :

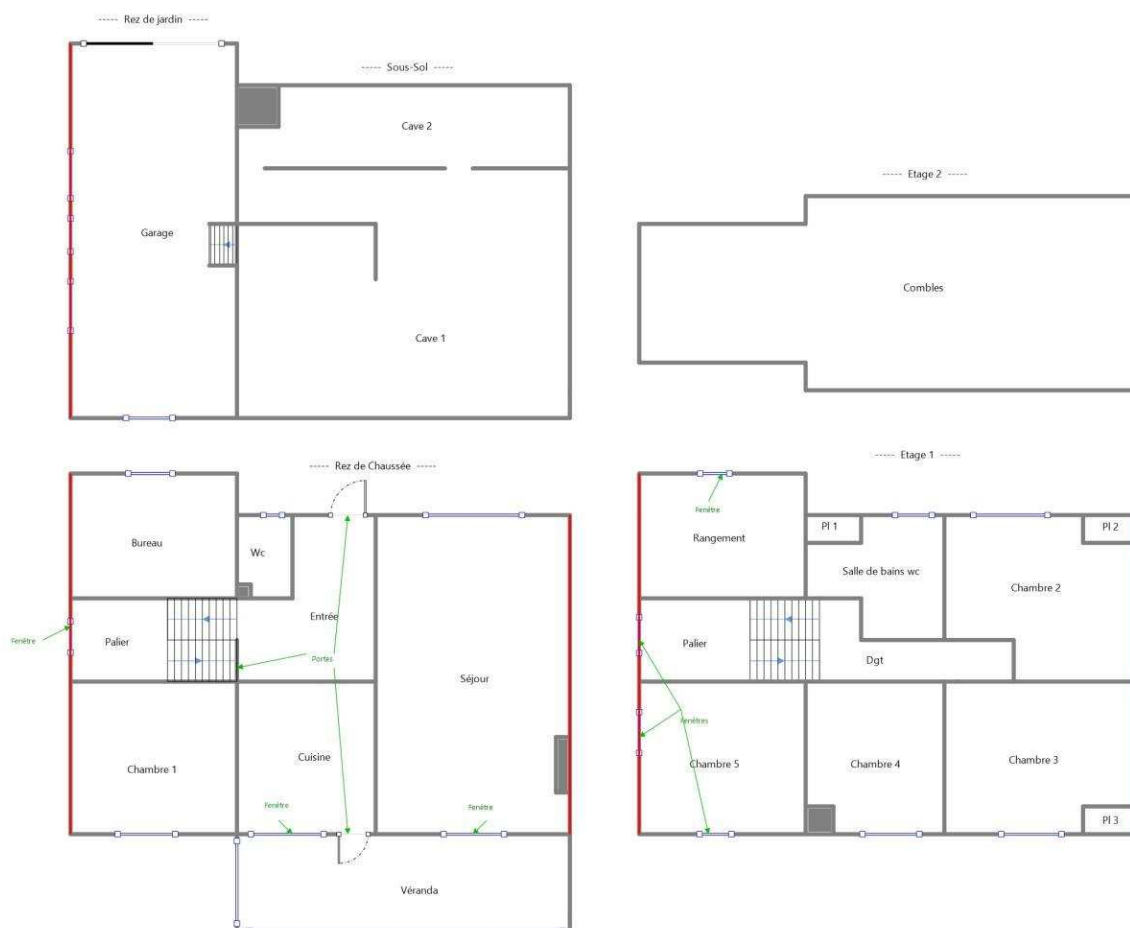
Surface habitable totale : 153,67 m² (cent cinquante-trois mètres carrés soixante-sept)
Surface hors réglementaire totale : 71,47 m² (soixante et onze mètres carrés quarante-sept)

Fait à **LE CONQUET**, le **26/10/2023**

Par : SYLVESTRE Romain



Aucun document n'a été mis en annexe



Les murs surlignés en rouge sont ceux concernés par les travaux d'isolation thermique par l'intérieur.

Les menuiseries indiquées en verts sont celles qui seront remplacées.

La surface habitable prise en compte est composée de l'ensemble des pièces de la maison (non pris en compte : sous-sol, garage et véranda), à une hauteur supérieure à 1,80m. Conformément au CCH Art. R156-1.

Audit énergétique réglementaire

N°audit : A23290094276A
Date de visite : 26/10/2023
Etabli le : 26/10/2023
Valable jusqu'au : 25/10/2028

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

Adresse : **19 rue Pen Ar Bed**
29217 LE CONQUET



Type de bien : Maison Individuelle
Année de construction : 1948 - 1974
Surface habitable : 153,67 m²
Nombre de niveaux : 3

N°cadastre : AB 507
Altitude : 20 m
Département : Finistère (29)

Propriétaire
Adresse :



Etat initial du logement
p.3



Scénarios de travaux en un clin d'œil p.11

Scénario 1 « rénovation en une fois »

Parcours de travaux en une seule étape p.12



Scénario 2 « rénovation par étapes »

Parcours de travaux par étapes p.16



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.22



Lexique et définitions p.23

Informations auditeur

Breiz'Hab
39 rue Voltaire
29200 Brest
tel : 0298416128
N°SIRET : 83980139600046

Auditeur : SYLVESTRE Romain
Email : contact@breizhab.com
N° de certification : AE625
Organisme de certification : LA CERTIFICATION DE PERSONNES
Nom du logiciel : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]



Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.



Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de ce logement.



Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

- L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

- Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

- En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



Donner de la valeur à votre bien

- En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années



Profiter des aides financières disponibles

- L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

- L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

- Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement votre bien, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.
- Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.
- Critère énergétique pour un logement décent :
 - 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an
 - 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
 - 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
 - 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D



État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.
Référence ADEME du DPE : 2329E3548492R

Performance énergétique et climatique actuelle du logement

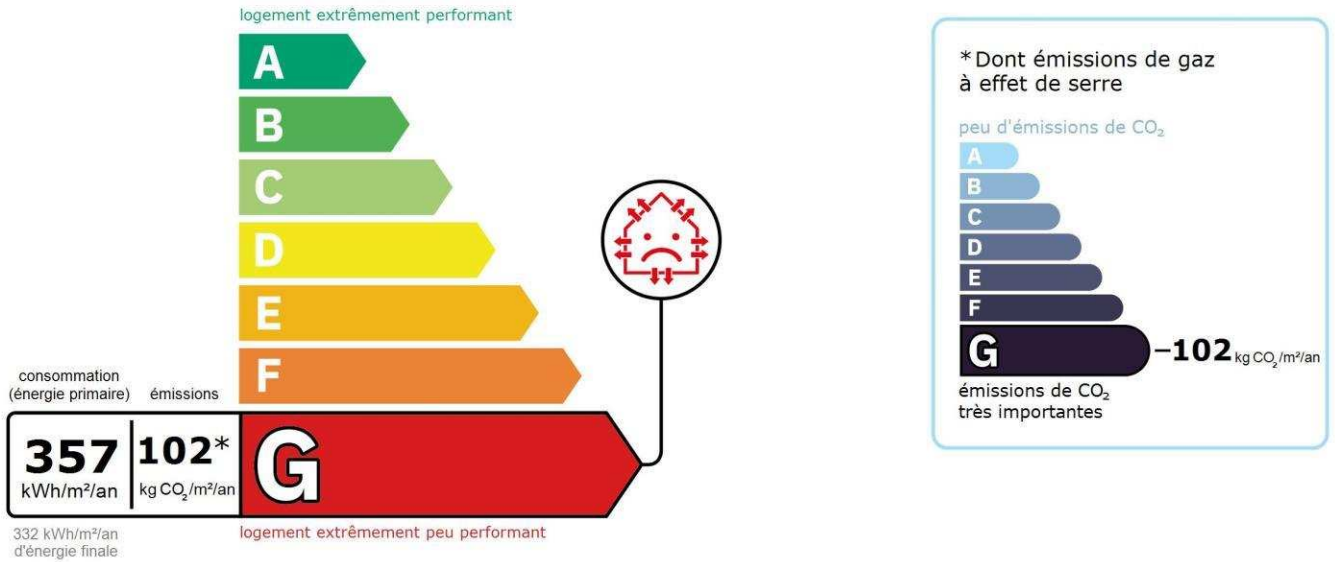
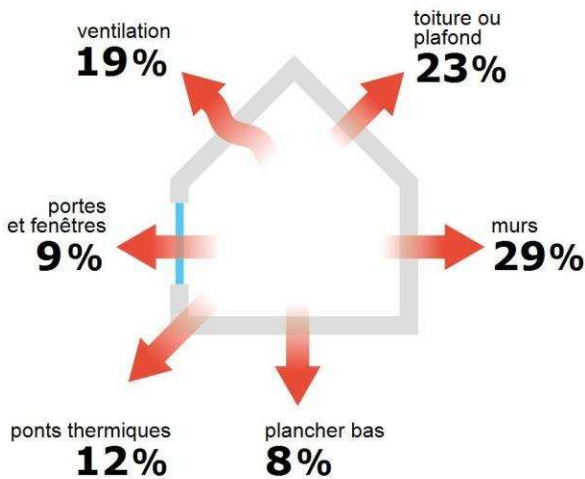


Schéma de déperdition de chaleur



Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation





Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des consommations kWhEP/m²/an



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	Fioul 314 _{EP} (314 _{EF})	Electrique 34 _{EP} (15 _{EF})	-	Electrique 4 _{EP} (2 _{EF})	Electrique 6 _{EP} (2 _{EF})	358 _{EP} (333 _{EF})
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 3 740 € à 5 080 €	de 370 € à 510 €	-	de 40 € à 70 €	de 60 € à 90 €	de 4 210 € à 5 750 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour. (133 l par jour).

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
*Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)





Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Vue d'ensemble du logement






Description du bien

	Description
Nombre de niveaux	3
Nombre de pièces	Sous-Sol : 1 pièces, Rez de jardin : 1 pièces, Rez de Chaussée : 9 pièces, Etage 1 : 12 pièces, Etage 2 : 1 pièces
Description des pièces	Sous-Sol : Cave 2 Rez de jardin : Garage Rez de Chaussée : Entrée (12,35m²), Wc (2,43m²), Séjour (31,23m²), Cuisine (12,22m²), Véranda, Escalier, Palier (4,24m²), Bureau (11,26m²), Chambre 1 (13,63m²) Etage 1 : Chambre 2 (13,1m²), Chambre 3 (12,95m²), Chambre 4 (12,15m²), Chambre 5 (7,03m²), Salle de bains wc (6,58m²), Dgt (6,1m²), Palier (5,3m²), Rangement (3,1m²), Pl 1, Pl 2, Pl 3, Escalier Etage 2 : Combles
Commentaires	Maison d'habitation construite avant 1962 (source : Observatoire National des Bâtiments), en moellons, sous charpente bois et couverture en ardoises naturelles. Les planchers bas et intermédiaires sont en béton. La maison n'est pas mitoyenne. Avant d'engager tout travaux de rénovation énergétique, il convient d'effectuer un repérage AMIANTE AVANT-TRAVAUX conformément aux dispositions du Code du Travail Section II ainsi qu'à la norme AFNOR NF X 46-020 (puisque le permis de construire a été obtenu avant le 1er juillet 1997). La surface habitable prise en compte est composée de l'ensemble des pièces de la maison (non pris en compte : sous-sol, garage et véranda), à une hauteur supérieure à 1,80m. Conformément au CCH Art. R156-1.








 Murs	Description	Isolation
Mur 1 Ouest	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 2 Est	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 3 Est	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur un espace tampon solarisé (véranda, loggia fermée)	insuffisante
Mur 4 Ouest	Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 5 Ouest	Inconnu (à structure lourde) non isolé donnant sur un local non chauffé non accessible	insuffisante
Mur 6 Est	Inconnu (à structure lourde) non isolé donnant sur un local non chauffé non accessible	insuffisante
Mur 7 Est	Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 8 Nord	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 9 Sud	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 10 Sud	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur un garage	insuffisante
 Planchers	Description	Isolation
Plancher 1	Dalle béton non isolée donnant sur un sous-sol non chauffé	insuffisante
Plancher 2	Dalle béton non isolée donnant sur un garage	insuffisante
 Toitures	Description	Isolation
Plafond 1	Plafond sous solives bois non isolé donnant sur un comble faiblement ventilé	insuffisante
Plafond 2	Combles aménagés sous rampants non isolé donnant sur l'extérieur (combles aménagés)	insuffisante
 Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtres	Fenêtres oscillantes bois, simple vitrage	moyenne
	Fenêtres battantes bois, simple vitrage	
	Fenêtres fixes bois, simple vitrage	
	Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée	
	Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée et persiennes avec ajours fixes	
Portes-fenêtres	Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium	très bonne
	Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 14 mm à isolation renforcée	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage avec lame d'argon 16 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium	
Portes	Porte(s) bois avec 30-60% de vitrage simple	insuffisante
	Porte(s) bois opaque pleine	

Vue d'ensemble des équipements

Type d'équipement	Description
 Chauffage	Chaudière individuelle fioul classique installée entre 1981 et 1990 régulée, avec programmateur avec réduit, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles), contenance ballon 200 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	Ventilation naturelle par conduit
 Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

Photo	Description	Conseil
	Présence d'un conduit amianté sur au niveau du pignon sud.	Faire retirer l'amiante par une société spécialisée avant intervention, lors des travaux d'isolation thermique par l'extérieur tels que prévue dans les scénarios proposés.
	Présence de trace d'infestation d'insectes à larves xylophages sur les parquets bois de plusieurs pièces (chambres, paliers, rangement), sur les éléments boisées du garage (lambris bois, garde-corps).	Faire appel à un professionnel afin d'apporter les solutions adaptées.
	Présence de trace d'infestation d'insectes à larves xylophages sur les solives bois, la volige et la charpente des combles.	Faire appel à un professionnel afin d'apporter les solutions adaptées.
	Présence de trace d'infestation de champignons lignivores sur des débris bois au sol, dans les caves.	Faire appel à un professionnel afin d'apporter les solutions adaptées.
	Présence de moisissures et d'humidité sur les murs de plusieurs pièces (séjour, cuisine, chambres, bureau...).	Nous recommandons de faire appel à un spécialiste pour analyser les causes et apporter les solutions techniques adaptées, et avant d'engager des travaux de rénovation énergétique.



Présence d'humidité sur l'ensemble des murs du sous-sol, au niveau des parois enterrées.

Nous recommandons de faire appel à un spécialiste pour analyser les causes et apporter les solutions techniques adaptées, et avant d'engager des travaux de rénovation énergétique.



Présence de fissures à plusieurs endroits sur les murs extérieurs de la maison.

Il conviendra de traiter ce point lors de la réalisation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur, tel que prévue dans les scénarios.



Combles actuels

Le plafond droit des combles, ainsi que dans les rampants, ne sont pas isolés. Une isolation de ces parties sera prévue dans les scénarios proposés.



Sous-sol et garage actuels

Le sous-sol et le garage actuels ne sont pas isolés. Une isolation de ceux-ci sera prévue dans les scénarios proposés.



Etat actuel des murs

Les murs actuels ne présentent aucune isolation. Une isolation thermique par l'intérieur nous semble difficile (démolition cuisine, présence d'une cheminée, de placards, rendant très contraignant une isolation des murs par l'intérieur). Une isolation thermique par l'extérieur des 2 pignons sera proposée dans les scénarios d'améliorations (absence ou très peu de menuiseries présentes sur les pignons).



Menuiseries actuelles

Les menuiseries actuelles sont déjà performantes, pour une bonne partie. En effet, celles-ci sont à isolation renforcée. Seul les menuiseries bois seront remplacées par des menuiseries performantes dans les scénarios proposés. Les fenêtres dont le remplacement ai proposé, n'ont pas volets, et aucun ajout ne sera proposé.



Présence d'une ventilation qui se fait par des grilles d'aération placées en partie haute et partie basse.

Ce système de ventilation n'assure pas un renouvellement d'air efficace, et peut-être à l'origine des traces de moisissures dans la maison. Une ventilation mécanique sera donc proposée dans les scénarios d'amélioration.



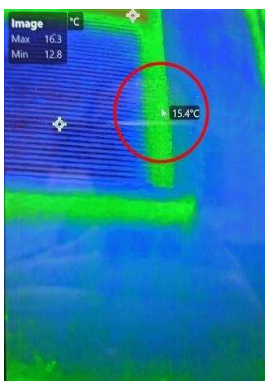
Présence d'une cheminée à foyer ouvert.

Faire condamner le conduit de cheminée par un professionnel.



Systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire actuels

La chaudière fioul datant de 1990, et le ballon d'eau chaude sanitaire, situés tous les deux au sous-sol, seront remplacés par une pompe à chaleur air/eau double service dans les scénarios proposés. Malgré que le ballon électrique soit récent, son remplacement est indispensable pour permettre au bien d'atteindre un niveau énergétique performant (tel que prévoit le décret).



Présence de ponts thermiques entre la jonction "mur/menuiserie". Nous pouvons observer une température de 15,4 °C juste à côté du dormant de la menuiserie d'une des chambres. Alors que la température de surface du mur, est aux alentours des 14 °C. Cela peut être dû à une mauvaise pose de la fenêtre.

Il conviendra de traiter ce point lors des travaux d'isolation thermique par l'intérieur des murs, tels que prévus dans les scénarios proposés.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Observations de l'auditeur

La réalisation de l'audit énergétique réglementaire se fera sur la base du DPE (numéro : 2329E3548492R établi le 20/10/2023).

La maison, qui ne se situe pas en plein du bourg du Conquet, se trouve dans un endroit avec tout type de construction (récent, un peu plus ancien...). Le bien n'est donc s'en doute pas soumis à de restriction architectural. Nous vous recommandons, tout de même, de faire une demande préalable (cerfa n°13703) dès lors que les travaux de rénovation (comme prévus ci-après) sont susceptibles de modifier l'aspect de la façade.

S'agissant de l'isolation des murs, une isolation par l'intérieur nous semble difficile (démolition cuisine, présence d'une cheminée, de placards, rendant très contraignant une telle isolation). Avec peu de contraintes techniques (absence ou très peu de menuiseries présentes sur les pignons), nous proposons une isolation thermique par l'extérieur des 2 pignons, tout en rallongeant le débord de toit et en prêtant attention aux descentes d'eaux pluviales.

Compte tenu de la composition du mur en pierre, il est très important que celui-ci ait toujours la capacité de « respirer » et d'évacuer la vapeur d'eau une fois isolé ; c'est la raison pour laquelle, nous vous conseillons d'utiliser un isolant perspirant lors de l'isolation des murs, tel que des laines minérales, de la fibre de bois, de la ouate de cellulose ou encore des enduits isolants à base de chaux-chanvre par exemple.

Les planchers donnant sur les caves et le garage n'étant pas isolés nous suggérons leurs isolations.

Le plafond droit des combles et les rampants ne sont pas isolés, nous proposons donc leurs isolations.

Concernant les menuiseries, nous suggérons le remplacement de l'ensemble des menuiseries bois.

Pour la ventilation, nous proposons l'option d'une ventilation mécanique hygroréglable de type A, car nous avons des entrées d'air autoréglables déjà mises en place au niveau des fenêtres. De plus, les pièces d'eau sont contiguës ou presque contiguës, ce qui facilitera le passage des gaines d'extraction. Le caisson sera positionné dans les combles.

Concernant le chauffage et l'eau chaude sanitaire, nous proposons le passage à une pompe à chaleur air/eau double service qui nous permet de réutiliser le circuit hydraulique existant.

Nous suggérons, également, l'ajout de robinets thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs (hormis sur celui de la salle de bain), ainsi que la pose d'un nouveau thermostat d'ambiance.

Pour le système de chauffage, il faudra dimensionner la pompe à chaleur. Une étude de déperditions pièce par pièce est nécessaire. Le dimensionnement de la pompe à chaleur est à effectuer une fois les travaux d'isolation pris en compte. Aussi, les radiateurs actuels seront remplacés au profit de radiateurs basse température (pour que ceux-ci soit adapté à la température de l'eau produite par la pompe à chaleur, pour permettre ainsi un bon fonctionnement de l'installation). Il conviendra de valider avec un professionnel chauffagiste le meilleur emplacement pour l'unité extérieur et le groupe intérieur de la pompe à chaleur.

Certaines parties de la maison n'ont pu être inspectées. Le repérage des pathologies, dans le cadre de l'audit réglementaire, se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire. Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès. Les éventuels parquets d'origine n'ont pu être inspectés du fait de leur recouvrement total par des revêtement récents non mobiles ou collés (parquet flottant, sol pvc, moquette, carrelage, autre). L'ensemble du bien était meublé le jour de notre passage. Le sous-sol était très encombré.

REMARQUES :

L'estimation des coûts des travaux a été réalisée via le logiciel Batiprix le jour de l'audit énergétique ; son montant est susceptible de varier.

Avant d'engager tout travaux de rénovation énergétique, il convient d'effectuer un repérage AMIANTE AVANT-TRAVAUX conformément aux dispositions du Code du Travail Section II ainsi qu'à la norme AFNOR NF X 46-020.

L'estimation est effectuée :

- hors mission de maîtrise d'œuvre
- hors tout repérage amiante avant travaux , hors retrait de matériaux amiantés et élimination de déchets contenant de l'amiante
- hors évacuation et mise en décharge des déchets issus des travaux
- hors traitement lié à des attaques de parasites tels que notamment les insectes à larves xylophages, les champignons lignivores
- hors traitement des problèmes liés à l'humidité

Cette estimation ne constitue en aucun cas un devis précis; nous vous recommandons d'effectuer un chiffrage au moment de la réalisation vos travaux.

L'audit énergétique réglementaire propose des suggestions de travaux de rénovation énergétique, il ne remplace en aucun cas la prestation de conseil d'un maître d'œuvre en bâtiment ou d'un architecte ; nous vous conseillons de vous rapprocher d'un architecte ou d'un maître d'œuvre pour réaliser vos travaux de rénovation énergétique et appréhender les sujets non traités dans l'audit réglementaire tels que décrit précédemment dans l'estimation des coûts des travaux.



Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale (conso. en kWhEP/m ² /an et émissions en kg CO ₂ /m ² /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
Avant travaux					
	357 102 G		☹ Insuffisant	De 4 210 € à 5 750 €	
Scénario 1 « rénovation en une fois » (détails p.12)					
<ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Isolation de la toiture Isolation des planchers bas Remplacement des menuiseries extérieures Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS Changement du système de ventilation 	75 2 B	- 79 % (-282 kWhEP/m ² /an)	☹ Insuffisant	de 730 € à 1 040 €	≈ 83 200 €
Scénario 2 « rénovation par étapes » (détails p.16)					
Première étape : <ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Isolation de la toiture Isolation des planchers bas Remplacement des menuiseries extérieures Changement du système de ventilation 	172 42 D	- 52 % (-186 kWhEP/m ² /an)	☹ Insuffisant	de 1 980 € à 2 740 €	≈ 55 000 €
Deuxième étape : <ul style="list-style-type: none"> Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS 	75 2 B	- 79 % (-282 kWhEP/m ² /an)	☹ Insuffisant	de 730 € à 1 040 €	≈ 28 200 €

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Scenario 1 « rénovation en une fois »

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - Isolation murs par l'extérieur**
- **MaPrimeRénov' - Isolation plafonds de combles/rampants de toiture**
- **MaPrimeRénov' - PAC air-eau**
- **MaPrimeRénov' - Bonus sortie de passoire**
- **MaPrimeRénov' - Isolation fenêtres**











Aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 08 08 80 07 00

 Détail des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
 Mur Isolation thermique par l'extérieur des 2 pignons, avec un isolant de performance thermique : $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (surface isolée : 108 m^2)	25 000 €
 Plancher Isolation en sous face des planchers donnant sur le sous-sol et le garage, avec un isolant de performance thermique : $R = 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (surface isolée : 90 m^2)	3 800 €
 Plafond Isolation du plafond droit qui donne sur les combles, avec un isolant de performance thermique : $R = 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (surface isolée : 57 m^2) Isolation des parties rampants, par insufflation, avec un isolant de performance thermique : $R = 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (surface isolée : 42 m^2)	5 400 €
 Fenêtre Remplacement de l'ensemble des fenêtres en bois, par des fenêtres performantes thermiquement ($U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$)	6 400 €
 Porte Remplacement des 3 portes en bois (porte d'entrée, porte de la cuisine donnant sur la véranda, et porte de l'entrée donnant sur le garage) par des portes isolantes performantes ($U_d = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$).	6 300 €
 Chauffage Remplacement du système de chauffage et d'eau chaude sanitaire actuel par la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau double service (chauffage et eau chaude sanitaire), ($\text{COP} = 4$). Mise en place d'un nouveau thermostat d'ambiance et de robinets thermostatiques sur les nouveaux radiateurs (les radiateurs actuels seront changés par des radiateurs basse température).	19 000 €
 ECSanitaires Système actualisé en même temps que le chauffage.	0 €
 Ventilation Mise en place d'une VMC hygroréglable de type A (bouches d'extraction hygroréglables et entrées autoréglables).	1 500 €



Détail des travaux induits



Coût estimé (*TTC)

Traitement du débord de toit après les travaux d'isolation thermique par l'extérieur
Dévoiement des descentes d'eaux pluviales
Travaux électriques lors des travaux d'isolation du sous-sol et du garage
Dévoiement des réseaux hydrauliques lors des travaux d'isolation du sous-sol et du garage
Dépose des menuiseries
Mise en place d'un cheminement dans les combles pour la pose et les futurs travaux d'entretien du groupe VMC
Détalonnage des portes
Condamnation de la cheminée
Dépose de la cuve à fioul, de la chaudière et du ballon d'eau chaude
Travaux électriques lors du raccordement de la pompe à chaleur
Remplacement des radiateurs actuels par des radiateurs basse température

15 850 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
75 2 B	- 79 % (-282 kWhEP/m ² /an) - 90 % (-300 kWhEP/m ² /an)	- 98 % (-100 kgCO ₂ /m ² /an)	☹ Insuffisant	de 730 € à 1 040 €	≈ 83 200 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	⚡ Electrique 53 _{EP} (23 _{EF})	⚡ Electrique 12 _{EP} (5 _{EF})	-	⚡ Electrique 4 _{EP} (2 _{EF})	⚡ Electrique 6 _{EP} (3 _{EF})	76 _{EP} (33 _{EF})
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation**)	de 530 € à 730 €	de 110 € à 160 €	-	de 40 € à 60 €	de 60 € à 90 €	de 740 € à 1 040 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
*Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

** Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Recommandations de l'auditeur

- A noter que ce scénario en une seule étape permettrait d'optimiser le budget consacré à cette rénovation.
- Pour prétendre aux aides à la rénovation, consultez les sites FranceRenov', ADIL, ALEC...



Scenario 2 « rénovation par étapes »

Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - Isolation fenêtres**
- **MaPrimeRénov' - Isolation murs par l'extérieur**
- **MaPrimeRénov' - Isolation plafonds de combles/rampants de toiture**









aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 08 08 80 07 00

 Détail des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
 Mur Isolation thermique par l'extérieur des 2 pignons, avec un isolant de performance thermique : $R = 3,7 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (surface isolée : 108 m^2)	25 000 €
 Plancher Isolation en sous face des planchers donnant sur le sous-sol et le garage, avec un isolant de performance thermique : $R = 3 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (surface isolée : 90 m^2)	3 800 €
 Plafond Isolation du plafond droit qui donne sur les combles, avec un isolant de performance thermique : $R = 7 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (surface isolée : 57 m^2) Isolation des parties rampants, par insufflation, avec un isolant de performance thermique : $R = 5 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$ (surface isolée : 42 m^2)	5 400 €
 Fenêtre Remplacement de l'ensemble des fenêtres en bois, par des fenêtres performantes thermiquement ($U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2.\text{K}$)	6 400 €
 Porte Remplacement des 3 portes en bois (porte d'entrée, porte de la cuisine donnant sur la véranda, et porte de l'entrée donnant sur le garage) par des portes isolantes performantes ($U_d = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2.\text{K}$).	6 300 €
 Ventilation Mise en place d'une VMC hygroréglable de type A (bouches d'extraction hygroréglables et entrées autoréglables).	1 500 €



Détail des travaux induits



Coût estimé (*TTC)

Traitement du débord de toit après les travaux d'isolation thermique par l'extérieur
Dévoiement des descentes d'eaux pluviales
Travaux électriques lors des travaux d'isolation du sous-sol et du garage
Dévoiement des réseaux hydrauliques lors des travaux d'isolation du sous-sol et du garage
Dépose des menuiseries
Mise en place d'un cheminement dans les combles pour la pose et les futurs travaux d'entretien du groupe VMC
Détalonnage des portes
Condamnation de la cheminée

6 650 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
172 42 D	- 52 % (-186 kWhEP/m ² /an) - 56 % (-185 kWhEF/m ² /an)	- 58 % (-60 kgCO ₂ /m ² /an)	☹ Insuffisant	de 1 980 € à 2 740 €	≈ 55 000 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques

Avant travaux
kWhEP/m²/an



Après première étape
kWhEP/m²/an



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
	consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	Fioul 129 _{EP} (129 _{EF})	Électrique 34 _{EP} (15 _{EF})	-	Électrique 4 _{EP} (2 _{EF})	
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 1 530 € à 2 080 €	de 370 € à 510 €	-	de 40 € à 70 €	de 50 € à 80 €	de 1 990 € à 2 740 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
*Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

** Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Scenario 2 « rénovation par étapes »

Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - PAC air-eau**
- **MaPrimeRénov' - Bonus sortie de passoire**







aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 08 08 80 07 00

 Détail des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
 <p>Chauffage Remplacement du système de chauffage et d'eau chaude sanitaire actuel par la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau double service (chauffage et eau chaude sanitaire), (COP = 4). Mise en place d'un nouveau thermostat d'ambiance et de robinets thermostatiques sur les nouveaux radiateurs (les radiateurs actuels seront changés par des radiateurs basse température).</p>	<p>19 000 €</p>
 <p>ECSanitaires Système actualisé en même temps que le chauffage.</p>	<p>0 €</p>
 Détail des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)
<p>Dépose de la cuve à fioul, de la chaudière et du ballon d'eau chaude Travaux électriques lors du raccordement de la pompe à chaleur Remplacement des radiateurs actuels par des radiateurs basse température</p>	<p>9 200 €</p>

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

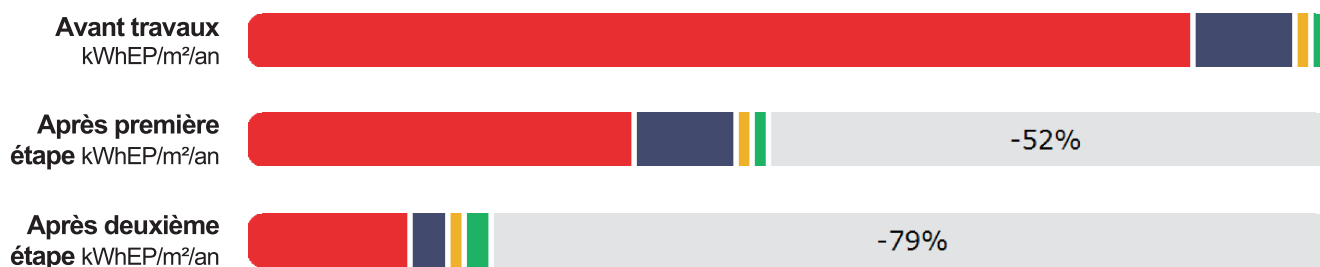
* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
75 2 B	- 79 % (-282 kWhEP/m ² /an) - 90 % (-300 kWhEF/m ² /an)	- 98 % (-100 kgCO ₂ /m ² /an)	☹ Insuffisant	de 730 € à 1 040 €	≈ 28 200 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	⚡ Electrique 53 _{EP} (23 _{EF})	⚡ Electrique 12 _{EP} (5 _{EF})	-	⚡ Electrique 4 _{EP} (2 _{EF})	⚡ Electrique 6 _{EP} (3 _{EF})	76 _{EP} (33 _{EF})
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 530 € à 730 €	de 110 € à 160 €	-	de 40 € à 60 €	de 60 € à 90 €	de 740 € à 1 040 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
*Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

** Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Recommandations de l'auditeur

- Le parcours de travaux étape par étape proposé se fera en 2 étapes. La première étape permettra un gain de trois lettres, la seconde assurera l'atteinte de la classe "B". La première étape correspond à une sortie d'état de passoire énergétique (tel que prévoit le décret), comprenant un bouquet de travaux indispensables pour le fonctionnement du bâti (isolation des parois déperditives, changement des menuiseries et mise en place d'un système de ventilation mécanique). Les menuiseries sont à mettre en place avant d'entreprendre les travaux d'isolation. La dernière étape consiste au remplacement des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, qui sont les derniers postes qui n'ont pas été remplacés. Ainsi, aucune étape intermédiaire n'est donc possible.
- Pour prétendre aux aides à la rénovation, consultez les sites FranceRenov', ADIL, ALEC...



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1

Définition du projet de rénovation

→ Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...

→ Inspirez-vous des propositions de travaux en page 5 de ce document.



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov'. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

2

Demande d'aides financières

→ MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.

→ Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides :

france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov' :

maprimerenov.gouv.fr/prweb



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www2.sqfgas.fr/etablissements-affilies

3

Recherche des artisans et demandes de devis

→ Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.

→ Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

→ Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé toutes les aides.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici :

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4

Validation des devis et demandes d'aides

→ Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

5

Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

→ Lancement et suivi des travaux

→ Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.

→ Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

6

Réception des travaux

→ Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre au minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17°bis de l'article L. 111-1 du CCH).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

DPE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui vise principalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pompe à chaleur air/eau

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

Isolation des murs par l'extérieur

L'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement). Le but est d'éliminer les déperditions de chaleur. Un procédé d'isolation est constitué de l'association d'un matériau isolant et de dispositifs de fixation et de protection (tels que des revêtements, parements, membranes continues si nécessaire) contre des dégradations liées à son exposition aux environnements extérieurs et intérieurs (telles que le rayonnement solaire, le vent, la pluie, la neige, les chocs, l'humidité, le feu), en conformité avec les règles de l'art.

Isolation rampants de toiture, plafonds de combles

L'isolation des rampants sous toiture consiste à insérer un procédé d'isolation entre les chevrons et/ou au-dessous des chevrons de la toiture. La méthode de pose du procédé d'isolation dépend de la configuration de votre charpente et de vos combles (perdus ou aménagés) ainsi que de la place disponible entre les chevrons. L'installation d'une membrane pare-vapeur est indispensable, celle d'un écran hautement perméable à la vapeur est généralement recommandée, en complément, en conformité avec les règles de l'art.

Isolation plancher de combles

L'isolant est disposé sur toute la surface du plancher de façon continue et jointive à la charpente et aux murs. On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac par insufflation : on injecte alors l'isolant sous pression sur le plancher du grenier. Un pare-vapeur est placé sur la surface du plancher support avant la mise en place de l'isolant, ce qui permet d'éviter la condensation à la surface ou à l'intérieur de l'isolant.

Isolation des parois vitrées

Plusieurs techniques existent pour isoler les parois vitrées de votre logement. Il est possible de remplacer le simple vitrage existant par un double vitrage, d'installer un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, de changer la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin de remplacer entièrement la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonneries. Dans ces deux derniers cas, le respect d'une résistance thermique minimale supposera d'équiper à minima les fenêtres installées d'un double vitrage.

Isolation du plancher

L'isolation des planchers bas peut se faire par le bas ou par le haut. La première technique est possible lorsque le sol se trouve au-dessus de locaux non chauffés (cave, vide sanitaire ...). Dans ce cas, on applique un isolant sur la face inférieure de votre plancher. Dans le deuxième cas, l'isolant est posé sur le plancher sous forme de panneaux rigides et une chappe est coulée par-dessus et servira de base au nouveau revêtement.

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.



Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document.

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**

Référence de l'audit : **9201**

Date de visite du bien : **26/10/2023**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement de l'audit : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **AB 507**

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

Photographies des travaux

Informations société : Breiz'Hab 39 rue Voltaire 29200 Brest

Tél. : 0298416128 - N°SIREN : 839801396 - Compagnie d'assurance : MAVIT n° 2009037




















































Généralités




















































Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	29 Finistère
Altitude	Donnée en ligne	20 m
Type de bien	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	Estimé	1948 - 1974
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	153,67 m²
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	3
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,59 m







































Enveloppe



















































Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré 16,45 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	Observé / mesuré 50 cm
	Isolation	Observé / mesuré non
Mur 2 Est	Surface du mur	Observé / mesuré 6,34 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	Observé / mesuré 50 cm
	Isolation	Observé / mesuré non
Mur 3 Est	Surface du mur	Observé / mesuré 12,93 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré un espace tampon solarisé (véranda, loggia fermée)
	Orientation ETS	Observé / mesuré Est ou Ouest
	Isolation parois donnant sur l'ETS	Observé / mesuré non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	Observé / mesuré 50 cm
	Isolation	Observé / mesuré non
	Surface baie 1 séparant ETS de l'extérieur	Observé / mesuré 6,46 m²
	Type de baie 1 séparant ETS de l'extérieur	Observé / mesuré PVC - Double vitrage VIR
	Orientation baie 1 séparant ETS de l'extérieur	Observé / mesuré Sud
	Inclinaison baie 1 séparant ETS de l'extérieur	Observé / mesuré plus de 75°
Surface baie 2 séparant ETS de l'extérieur	Observé / mesuré 13.5 m²	
















































	Type de baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	PVC - Double vitrage VIR
	Orientation baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	plus de 75°
	Surface baie 3 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	1.3 m²
	Type de baie 3 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	PVC - Double vitrage VIR
	Orientation baie 3 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison baie 3 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	plus de 75°
	Surface baie 4 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	2.4 m²
	Type de baie 4 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	PVC - Double vitrage VIR
	Orientation baie 4 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison baie 4 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	entre 25 et 75°
Mur 4 Ouest	Surface du mur		Observé / mesuré	2,77 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation		Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec lame d'air		Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)		Valeur par défaut	2,5 W/m².K
Mur 5 Ouest	Surface du mur		Observé / mesuré	4,15 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
	Matériau mur		Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation		Observé / mesuré	non
	Umur0 (paroi inconnue)		Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Commentaires		Observé / mesuré	Le local non chauffé non accessible designe la partie ravals.
Mur 6 Est	Surface du mur		Observé / mesuré	4,41 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
	Matériau mur		Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation		Observé / mesuré	non
	Umur0 (paroi inconnue)		Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Commentaires		Observé / mesuré	Le local non chauffé non accessible designe la partie ravals.
Mur 7 Est	Surface du mur		Observé / mesuré	2,01 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation		Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec lame d'air		Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)		Valeur par défaut	2,5 W/m².K
Mur 8 Nord	Surface du mur		Observé / mesuré	46,98 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	50 cm
	Isolation		Observé / mesuré	non
Mur 9 Sud	Surface du mur		Observé / mesuré	33,21 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	50 cm
	Isolation		Observé / mesuré	non
Mur 10 Sud	Surface du mur		Observé / mesuré	6,07 m²
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu		Observé / mesuré	40.81 m²
	Etat isolation des parois Aiu		Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue		Observé / mesuré	70.95 m²
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé












	Matériau mur		Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur		Observé / mesuré	50 cm	
	Isolation		Observé / mesuré	non	
Plancher 1	Surface de plancher bas		Observé / mesuré	58,23 m ²	
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé	
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé	
	Périmètre plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	31.7 m	
	Surface plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	61 m ²	
	Type de pb		Observé / mesuré	Dalle béton	
	Isolation: oui / non / inconnue		Observé / mesuré	non	
	Plancher 2	Surface de plancher bas		Observé / mesuré	33 m ²
		Type de local adjacent		Observé / mesuré	un garage
		Surface Aiu		Observé / mesuré	40.81 m ²
Etat isolation des parois Aiu			Observé / mesuré	non isolé	
Surface Aue			Observé / mesuré	70.95 m ²	
Etat isolation des parois Aue			Observé / mesuré	non isolé	
Type de pb			Observé / mesuré	Dalle béton	
Isolation: oui / non / inconnue			Observé / mesuré	non	
Plafond 1	Surface de plancher haut		Observé / mesuré	56,61 m ²	
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé	
	Surface Aiu		Observé / mesuré	56.61 m ²	
	Surface Aue		Observé / mesuré	90.58 m ²	
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé	
	Type de ph		Observé / mesuré	Plafond sous solives bois	
	Isolation		Observé / mesuré	non	
Plafond 2	Surface de plancher haut		Observé / mesuré	42,09 m ²	
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)	
	Type de ph		Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants	
	Isolation		Observé / mesuré	non	
Fenêtre 1 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	0,51 m ²	
	Placement		Observé / mesuré	Plafond 2	
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes	
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu extérieur	
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)		Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
	Fenêtre 2 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	0,36 m ²
Placement			Observé / mesuré	Plafond 2	
Orientation des baies			Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage			Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture			Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie			Observé / mesuré	Bois	
Type de vitrage			Observé / mesuré	simple vitrage	
Positionnement de la menuiserie			Observé / mesuré	au nu extérieur	
Largeur du dormant menuiserie			Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type de masques proches			Observé / mesuré	Absence de masque proche	

Fenêtre 3 Sud	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	1 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 9 Sud	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	en tunnel	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
Fenêtre 4 Sud	Surface de baies	 Observé / mesuré	2,48 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 9 Sud	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres fixes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	en tunnel	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
	Fenêtre 5 Ouest	Surface de baies	 Observé / mesuré	3,31 m²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 4 Ouest
Orientation des baies		 Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive		 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		 Observé / mesuré	Argon / Krypton	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type de masques proches		 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 Observé / mesuré	Masque non homogène	
Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°		
Fenêtre 6 Est	Surface de baies	 Observé / mesuré	4,46 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 7 Est	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton	

Fenêtre 7 Ouest	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Persiennes avec ajours fixes
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque non homogène
	Hauteur a (°)		Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°
	Surface de baies		Observé / mesuré	2,53 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton	
Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel	
Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque non homogène	
Hauteur a (°)		Observé / mesuré	15 - 30°, 15 - 30°, 0 - 15°, 0 - 15°	
Fenêtre 8 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	1,04 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	14 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque non homogène
	Hauteur a (°)		Observé / mesuré	15 - 30°, 15 - 30°, 0 - 15°, 0 - 15°
Fenêtre 9 Est	Surface de baies		Observé / mesuré	2,53 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche



























Fenêtre 10 Est	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	4,39 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 3 Est	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Bois	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	simple vitrage	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	en tunnel	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Baie en fond et flan de loggia	
	Avancée l (profondeur des masques proches)	 Observé / mesuré	≥ 3 m	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°	
	Porte-fenêtre Ouest	Surface de baies	 Observé / mesuré	5,74 m²
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
Orientation des baies		 Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive		 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		 Observé / mesuré	Argon / Krypton	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	en tunnel	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
Type de masques proches		 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 Observé / mesuré	Masque non homogène	
Hauteur a (°)		 Observé / mesuré	15 - 30°, 15 - 30°, 0 - 15°, 15 - 30°	
Commentaires		 Observé / mesuré	Le volet roulant n'était pas en place le jour de notre passage. Mais celui-ci était présent dans la maison (réparation). Il a donc été choisis d'affecter le volet roulant (qui va être mis en place) à la porte-fenêtre.	
Porte 1	Surface de porte	 Observé / mesuré	1,89 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 3 Est	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un espace tampon solarisé (véranda,loggia fermée)	
	Orientation ETS	 Observé / mesuré	Est ou Ouest	
	Isolation parois donnant sur l'ETS	 Observé / mesuré	non isolé	
	Nature de la menuiserie	 Observé / mesuré	Porte simple en bois	
	Type de porte	 Observé / mesuré	Porte avec 30-60% de vitrage simple	
	Présence de joints d'étanchéité	 Observé / mesuré	non	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	en tunnel	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Porte 2	Surface de porte	 Observé / mesuré	1,74 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 10 Sud	
	Type de local adjacent	 Observé / mesuré	un garage	
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	40.81 m²	
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / mesuré	non isolé	
	Surface Aue	 Observé / mesuré	70.95 m²	
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé	
	Nature de la menuiserie	 Observé / mesuré	Porte simple en bois	

	Type de porte		Observé / mesuré	Porte avec 30-60% de vitrage simple
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte 3	Surface de porte		Observé / mesuré	2,32 m²
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie		Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte		Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 9 Sud / Fenêtre 3 Sud
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 2	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 9 Sud / Fenêtre 4 Sud
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	9,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 3	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 4 Ouest / Fenêtre 5 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	12,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 7 Est / Fenêtre 6 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 5	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Fenêtre 7 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	6,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 6	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Porte-fenêtre Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 7	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Fenêtre 8 Ouest
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 8	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 9 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	6,4 m

	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 9	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Est / Fenêtre 10 Est
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	11,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 10	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 3 Est / Porte 1
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 11	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 10 Sud / Porte 2
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 12	Type de pont thermique		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Porte 3
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries		Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 13	Type PT		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 14	Type PT		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher 1
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 15	Type PT		Observé / mesuré	Mur 1 Ouest / Plancher 2
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	3,4 m
Pont Thermique 16	Type PT		Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plancher 2
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	3,4 m
Pont Thermique 17	Type PT		Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 18	Type PT		Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher 1
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 19	Type PT		Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 20	Type PT		Observé / mesuré	Mur 6 Est / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m
Pont Thermique 21	Type PT		Observé / mesuré	Mur 8 Nord / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	16,6 m
Pont Thermique 22	Type PT		Observé / mesuré	Mur 8 Nord / Plancher 1
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé

Pont Thermique 23	Longueur du PT		Observé / mesuré	8,3 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 9 Sud / Plancher Int.
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	16,6 m
Pont Thermique 24	Type PT		Observé / mesuré	Mur 9 Sud / Plancher 1
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	8,3 m
Pont Thermique 25	Type PT		Observé / mesuré	Mur 9 Sud / Plancher 2
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
Pont Thermique 26	Longueur du PT		Observé / mesuré	9,7 m
	Type PT		Observé / mesuré	Mur 10 Sud / Plancher 2
	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	7,5 m

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation		Observé / mesuré	Ventilation naturelle par conduit
	Façades exposées		Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant		Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage		Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	2
	Type générateur		Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul classique installée entre 1981 et 1990
	Année installation générateur		Observé / mesuré	1990 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)		Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse		Observé / mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / mesuré	non
	Type émetteur		Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution		Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur		Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage		Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence		Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	2
	Type générateur		Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles)
	Année installation générateur		Observé / mesuré	2010 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Type de distribution		Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production		Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage		Observé / mesuré	200 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann**Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables
4 Rue de la Thur 68800 THANN – www.mavit-assurances.fr

Tél : 03 89 37 10 20 – contact@mavit.fr

Entreprise régie par le code des Assurances

MEMBRE DU GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST (GAMEST)

227 **VOTRE COURTIER :**
CABINET DIAGNOS
VILLAEYS OLIVIER
14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE
DE TASSIGNY
67170 BRUMATH
N° Orias : 07031035
Contact@diagnos.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

BREIZ'HAB

39 RUE VOLTAIRE 29200 BREST

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2012092

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties réglementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

Audit énergétique

Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location

- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur

- avant travaux, après travaux, avant démolition

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Etat Parasitaire (Mérule, Insectes Xylophages, Champignons)

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 15/02/2023 au 31/12/2023 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 09/02/2023

Pour la société

Le Directeur



Nous prenons soin de votre habitat

Breiz'Hab

Diagnostics Immobiliers

Diagnosics Techniques & Expertises Immobilières

Breiz'Hab

39 rue Voltaire
29200 BREST

RCS 839801396 Code APE : 7120B
Assurance MAVIT, police n°2009037

BREST, le 2 janvier 23

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R.271-3 du code de la construction et de l'habitation, je soussigné, Pierre-Yves AVY, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi ces divers documents sont établis par une personne :

- Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers) ;
- Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance) ;
- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre-Yves AVY





**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°625**

Monsieur SYLVESTRE Romain

Amiante sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 03/05/2022 :- Date d'expiration : 02/05/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Diagnostic de performances énergétique

Date d'effet : 22/10/2021 :- Date d'expiration : 21/10/2028

DPE avec mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 22/10/2021 :- Date d'expiration : 21/10/2028

Electricité

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 26/09/2022 :- Date d'expiration : 25/09/2029

Gaz

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 26/09/2022 :- Date d'expiration : 25/09/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 03/05/2022 :- Date d'expiration : 02/05/2029

Termites Métropole

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 12/07/2022 :- Date d'expiration : 11/07/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 26/09/2022, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www : lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V011 du 10-01-2022



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° 220027A

FCBA Formation, organisme de formation déclaré sous le n° 11750079975 IDF, certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur ROMAIN SYLVESTRE

A suivi avec assiduité la formation

FOAD : Diagnostiqueur en pathologies du bois dans le bâtiment

Date(s) et durée : **du mercredi 9 au jeudi 10 février 2022**
et ce pour une durée de 7.00 heures

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Entretien ou perfectionnement des connaissances

Lieu : **PLATEFORME EN DISTANCIEL**

Objectifs : * **Connaitre la biologie élémentaire des champignons et insectes dégradant le bois dans le bâtiment**
* **Reconnaitre les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts**
* **Comprendre les méthodes de lutte contre les agents de dégradation**

Evaluation : Questionnaire d'évaluation des acquis en entrée et en fin de formation.

Evaluation des acquis de la formation par rapport aux Objectifs

pour chaque objectif, cocher la case correspondante

	Acquis	Non Acquis	En cours	Non évalué
* Connaitre la biologie élémentaire des champignons et insectes dégradant le bois dans le bâtiment	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Reconnaitre les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Comprendre les méthodes de lutte contre les agents de dégradation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait pour servir et valoir ce que de droit

CHAMPS SUR MARNE, le 15 mars 2022

Le formateur
Cécile BRUNET

Guillaume CHANTRE
Directeur Général Adjoint



Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant que vous pouvez exercer en nous contactant par mail

à dpd@fcba.fr ou par courrier : FCBA - DPD - 10 rue Galilée 77420 Champs sur Marne. Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif de FCBA Formation.

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - Construction, Ameublement

Siret 77568090300132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775680903

Siège Social
10 Rue Galilée
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tél +33 (0)172849722 formation@fcba.fr



DOC 3843-V5

Attestation¹ N° AE625 relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE²

Monsieur SYLVESTRE Romain

Monsieur, SYLVESTRE Romain, diagnostiqueur immobilier, certifié par La Certification de Personnes³, pour réaliser des diagnostics DPE, a déclaré avoir réalisé au moins trois audits énergétiques dans le cadre des dispositifs d'aides à la rénovation, au cours des deux dernières années. Ces audits énergétiques ont fait l'objet d'une évaluation favorable par l'organisme de certification.

Cette attestation indique par conséquent que Monsieur, SYLVESTRE Romain respecte les conditions définies au d du 2° de l'article 1 du décret n°2022-780 du 4 Mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, pendant une durée maximale de 9 mois et au plus tard jusqu'à la date limite fixée par le décret susvisé, soit le 31 décembre 2023.

Date de validité de l'attestation du 19/09/2023 au 18/09/2024

Fait à Pessac, le 19/09/2023



- 1 cette attestation doit être présentée au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement et annexée à cet audit énergétique
- 2 professionnel mentionné à l'article R.271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique
- 3 organisme certificateur accrédité par le Cofrac certification de personnes N° 4-590, portée disponible sur www.cofrac.fr.